

PAL MODIFICATION 1998

VILLE DE SION

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

Les Champs Neufs

Le Dailley des Iles

Homologué par le Conseil d'Etat
Romains 3 NOV. 1999
en séance du 30

Droit de sceau: Fr. 40

L'atteste:

Le chancelier d'Etat

Edilité septembre 1999

